

En bref

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

SUISSEENERGIE

SuisseEnergie prépare déjà l'après 2010

En 2007, dans un contexte de politique énergétique dynamique, SuisseEnergie, le programme de partenariat pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, s'est avéré constituer une plateforme fiable. Malgré un budget en recul, le programme a eu un impact considérable et poursuit avec succès la deuxième étape de son action (2006-2010). Telles sont les principales conclusions du rapport annuel paru en octobre. Les travaux concernant la suite à donner au programme après 2010 ont déjà commencé.

Pour en savoir plus:

www.suisseenergie.ch/rapportsannuels



Paru au mois d'octobre 2008, le dernier rapport annuel de SuisseEnergie a permis de ressortir l'impact considérable du programme en 2007.

ENERGIE NUCLÉAIRE

Inspection fédérale de la sécurité nucléaire: le Conseil fédéral adopte des ordonnances

Le Conseil fédéral a adopté en novembre plusieurs ordonnances relatives à la loi sur l'inspection fédérale de la sécurité nucléaire (LIFSN). Avaluée par le Parlement en juin 2007, elle prévoit de séparer juridiquement l'actuelle division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN), afin de donner naissance à l'IFSN au 1^{er} janvier 2009. Les nouvelles ordonnances réglementent l'organisation de l'IFSN ainsi que ses tâches et l'organisation de la nouvelle commission fédérale de sécurité nucléaire (CSN).

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication, OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch
IFSN: Georg Schwarz, chef de division,
DSN, georg.schwarz@hsk.ch

ENERGIES FOSSILES

Compensation des émissions de CO₂ des centrales à gaz: projet de loi adopté

Le Conseil fédéral a approuvé à la fin octobre 2008 un projet de loi réglant l'obligation faite aux centrales à cycles combinés alimentées au gaz de compenser leurs émissions de CO₂. Afin d'atténuer les conflits d'intérêts entre sécurité d'approvisionnement et protection du climat, les émissions pourront être compensées pour moitié à l'étranger.

Pour en savoir plus:

www.bafu.admin.ch

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Conseil fédéral met en consultation un ensemble de mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique

Début 2008, le Conseil fédéral avait adopté le plan d'action pour l'efficacité énergétique. A la mi-octobre, il a mis en consultation une révision portant sur plusieurs actes législatifs afin de réaliser une partie des mesures figurant dans ce plan. Cette révision porte tout d'abord sur la loi sur l'énergie, qui est modifiée pour permettre l'introduction à l'échelle nationale d'un certificat de performance énergétique pour les bâtiments et pour renforcer les programmes cantonaux de promotion du renouvelable. Elle vise également à introduire dans l'ordonnance sur l'énergie des prescriptions limitant la consommation des appareils ménagers et des appareils électroniques. Enfin, le Conseil fédéral propose de modifier diverses autres ordonnances afin d'accélérer la procédure d'autorisation des lignes à haute tension. La procédure de consultation court jusqu'au 13 février 2009.

Renseignements:

Marianne Zünd, responsable de la communication, OFEN, marianne.zuend@bfe.admin.ch

INTERNATIONAL

Le Conseil fédéral adopte le rapport sur la politique énergétique extérieure

Fin octobre 2008, le Conseil fédéral a adopté un rapport sur la politique énergétique extérieure de la Suisse. Le rapport rédigé conjointement par le Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et le Département fédéral de l'économie (DFE) décrit le contexte international actuel de la politique énergétique et présente les nouveaux défis que la Suisse sera amenée à relever.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication, OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

DÉVELOPPEMENT DURABLE

EURO 08: de bonnes notes en matière de développement durable

Les Championnats d'Europe de football UEFA EURO 2008 ont été la première grande manifestation footballistique bénéficiant d'une gestion globale de la durabilité. Le concept mis en oeuvre comprenait une soixantaine de mesures relevant de trois domaines, soit l'environnement, l'économie ainsi que le social et la culture. Le rapport qui est paru à la mi-novembre 2008 rend compte de la réalisation du concept de développement durable et formule des recommandations destinées aux futures manifestations de grande ampleur.

Pour en savoir plus:

www.are.admin.ch

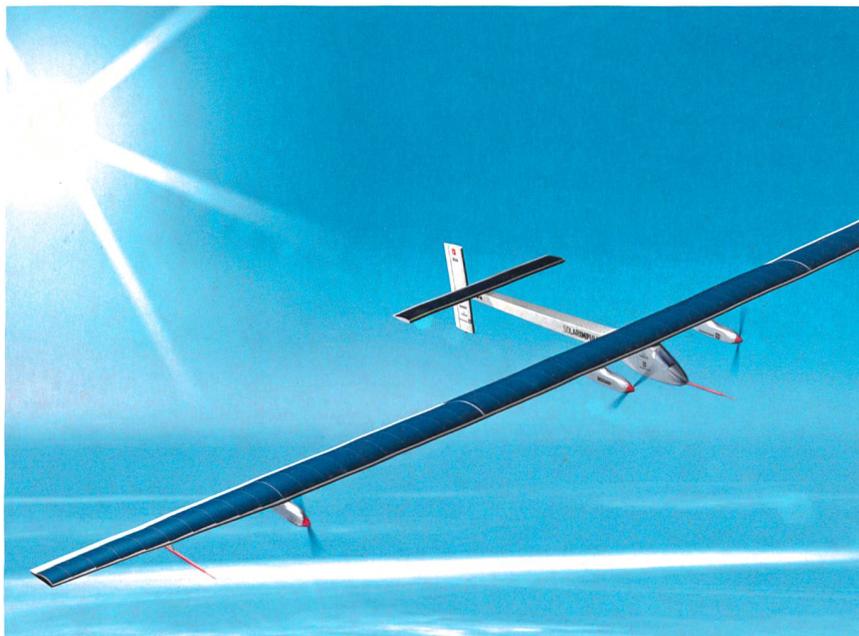
■ ENERGIES RENOUVELABLES

Moritz Leuenberger visite le projet Solar Impulse

Le projet d'avion solaire Solar Impulse est sur orbite. Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a pu s'en convaincre par lui-même à la mi-novembre 2008 à l'occasion d'une visite sur l'aérodrome militaire de Dübendorf, où le prototype HB-SIA de l'avion solaire est en cours de construction. Les initiateurs du projet Solar Impulse, Bertrand Piccard et André Borschberg, ont informé Moritz Leuenberger de l'état des travaux et des prochaines étapes d'ici au vol autour de la Terre prévu en 2011. Pour le conseiller fédéral, Solar Impulse est bien plus qu'un symbole pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Le projet transmet également à l'étranger l'image d'une Suisse innovatrice et tournée vers l'avenir.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication, OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch



Le projet Solar Impulse transmet également à l'étranger l'image d'une Suisse innovatrice et tournée vers l'avenir.

Le nouveau système de promotion du courant vert atteint ses limites

Six mois après le début des inscriptions pour la rétribution du courant injecté à prix coûtant (RPC), on dénombrait 5426 installations inscrites à la fin du mois d'octobre 2008. L'analyse des inscriptions déposées montre que ce nouvel instrument d'encouragement rencontre un tel engouement qu'il atteint déjà ses limites: les plafonds maximaux prévus pour les installations photovoltaïques sont déjà atteints, tout comme le plafond général, englobant tous les types d'installations. Si, des surréservations prudentes des plafonds fixés pour les différentes technologies peuvent apporter une détente à court terme, ils ne règlent pas la situation: un blocage du nouveau système d'encouragement de production de courant vert est prévisible. Le DETEC a chargé l'OFEN de présenter des solutions d'ici à l'été 2009.

Renseignements:

Michael Kaufmann, sous-directeur, OFEN,
michael.kaufmann@bfe.admin.ch

■ MOBILITÉ

Promotion de projets pour une mobilité innovatrice

Un programme d'encouragement commun aux offices fédéraux de l'énergie, de l'environnement et du développement territorial soutient des projets de mobilité prometteurs qui complètent la politique fédérale en matière d'infrastructures de transport. Le 5 janvier prochain démarrera la 4^e procédure de soumission. Les offices soutiennent les différents projets en couvrant au maximum 40% des coûts totaux. Les critères précis et le calendrier pour le dépôt de projet sont publiés depuis le début de l'année sur le site Internet de l'ARE.

Pour en savoir plus:

www.aren.admin.ch

Abonnements/Service aux lecteurs

Vous pouvez vous abonner gratuitement à energiea:

par e-mail: abo@bfe.admin.ch, par fax ou par poste

Nom: _____

Adresse: _____

NP/Lieu: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Anciens numéros: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

Office fédéral de l'énergie OFEN

Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10